



Votation suisse du 9 juin 2024 : Stopper la loi anticonstitutionnelle sur l'électricité (Mantelerlass) !



Le 9 juin, les Suisses pourront voter à propos de la loi sur l'électricité, dite « Mantelerlass ». Il s'agit d'une « super loi » qui implique une révision simultanée de trois lois. Dans cette émission, vous découvrirez dans une interview informative pourquoi les opposants parlent de « destruction subventionnée de la nature » et ce que le peuple suisse peut attendre en matière de sécurité d'approvisionnement en électricité en cas d'acceptation.

En prétendant renforcer la sécurité de l'approvisionnement en électricité en hiver, le Parlement suisse a adopté le 29 septembre 2023 le „décret de modification uniforme pour un approvisionnement sûr en électricité à partir d'énergies renouvelables“. Cette loi est appelée „Mantelerlass“ ou „loi sur l'électricité“. Elle doit ouvrir la voie à une production accrue d'électricité à partir d'installations solaires, éoliennes et hydrauliques en Suisse. Avec la nouvelle loi, le Conseil fédéral suisse pourra déterminer quand, où et combien d'installations de production d'énergie renouvelable pourront être construites.

Différentes organisations, telles que „l'Alliance pour la nature et le paysage en Suisse, „l'association Paysage libre en Suisse“ et la „Fondation Franz Weber“ [FFW] ont lancé un référendum contre la nouvelle loi fédérale et ont déposé 63 184 signatures en janvier 2024. Ainsi, le projet controversé sera soumis au vote des citoyens suisses le 9 juin 2024.

L'argument principal des partisans de la nouvelle loi sur l'électricité est qu'elle est nécessaire pour éviter une pénurie d'électricité en Suisse. L'association „Debout la Suisse“ parle d'une crise énergétique inventée de toutes pièces. „Debout la Suisse“ est un mouvement citoyen qui veut avoir son mot à dire dans la politique suisse avec des candidats indépendants.

Dans son communiqué de presse publié en l'automne 2022, „Pénurie d'électricité en Suisse ? Du n'importe quoi“, un informaticien des entreprises électriques et un ingénieur électricien, tous deux à la retraite, écrivent ce qui suit :

„En adoptant la stratégie de la peur encouragée par le lobby, l'Office fédéral de l'énergie profite rapidement et directement aux groupes gaziers/pétroliers ainsi qu'aux négociants en électricité. (...) Si la Confédération nous serine d'économiser de l'électricité, ce n'est pas du tout parce que nous n'en avons pas assez, mais parce que nous sommes trop bon marché dans le commerce de l'électricité. Chaque kilowatt que nous économisons profite aux groupes énergétiques, car ceux-ci peuvent vendre à l'étranger l'électricité économisée en Suisse à un prix beaucoup plus élevé.“

L'association des fournisseurs d'électricité d'Argovie (VAS) a fait remarquer dans une prise de position qu'avec le Mantelerlass, l'infrastructure électrique de toute la nation devrait être complètement transformée. Jusqu'à présent, l'électricité était acheminée vers chaque consommateur final par de grandes centrales électriques, selon un principe logiquement éprouvé. Désormais, l'infrastructure de distribution sera décentralisée et devra couvrir l'ensemble du territoire, être exempte d'erreurs et communiquer avec tout le monde. Selon la VAS, les estimations qualifiées pour les seules transformations et extensions nécessaires des réseaux en Suisse s'élèvent à près de 100 milliards de francs. Ce sont surtout les consommateurs non privilégiés et les locataires qui n'ont pas la possibilité d'être indépendants énergétiquement qui devront payer pour ces prestations supplémentaires. Comme c'est souvent le cas avec les nouvelles lois, cela revient à privatiser les bénéfices et les subventions pour quelques-uns, mais répercuter les coûts et les risques sur la collectivité. - C'est ce qu'affirme l'association des fournisseurs d'électricité d'Argovie.

Par ailleurs, plusieurs comités du NON critiquent la nouvelle loi sur l'électricité, notamment parce qu'elle remet en question des principes fondamentaux de la protection de la nature et du paysage, qui ont été inscrits dans la Constitution fédérale par le peuple suisse au fil des décennies. Par exemple, il est désormais possible de défricher des forêts pour construire des éoliennes ou de construire de grands parcs éoliens et solaires dans des paysages protégés, même si cela entraîne la destruction de précieux biotopes. Plus rien ne s'opposerait à la construction de grands parcs solaires dans les Alpes suisses. De nombreux alpages pourraient être recouverts de constructions métalliques et d'installations solaires.

Elias Vogt, président de l'association „Paysage Libre Suisse“, explique dans une interview avec la chaîne de télévision indépendante HOCH2.TV ce que contient cette loi et pourquoi il recommande de la rejeter. Le titre de l'émission de débat politique est le suivant : „Le Mantelerlass est une destruction subventionnée de la Nature“.

Dans l'interview, Vogt aborde entre autres les points critiques suivants concernant la nouvelle loi sur l'électricité :

La participation démocratique et le droit d'opposition seraient en danger.

Dans la nouvelle loi sur l'électricité, la production d'électricité passe avant la protection de la nature

Des dommages naturels „par la loi“ sont possibles

L'enlaidissement des Alpes - la production d'électricité passe avant le tourisme

Elias Vogt renvoie à la critique du juriste le Professeur Alain Griffel selon laquelle le Mantelerlass controversé serait contraire à la Constitution fédérale suisse. Selon lui, la production d'énergie doit par exemple être suffisante, sûre, économique et respectueuse de l'environnement. Or, les critères de compatibilité avec l'environnement et de sécurité de l'approvisionnement en électricité devraient être traités de manière équivalente. Ce ne sera plus le cas avec la nouvelle loi sur l'électricité.

Manifestement, le Parlement suisse a adopté sous une forte pression une loi qui n'est pas conforme à la Constitution et qui restreint les droits démocratiques. La peur d'une prétendue pénurie d'électricité en hiver pousse le Parlement à agir dans la précipitation.

Chers électeurs et électrices suisses :

Votation suisse du 9 juin 2024 : Stopper la loi anticonstitutionnelle sur l'électricité (Mantelerlass) !

Si vous ne voulez pas que les droits démocratiques fondamentaux soient supprimés et que le paysage suisse soit défiguré sous le couvert de la promotion des énergies renouvelables, alors déposez le dans l'urne 9 juin un NON au « Mantelerlass ».

de rg.

Sources:

Projet pour un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables

<https://www.uvek.admin.ch/uvek/fr/home/detec/votations/projet-approvisionnement-en-electricite-sur.html>

Pour un approvisionnement en électricité sûr et abordable – OUI à la loi pour l'électricité

<https://www.strom.ch/fr/actualites/pour-un-approvisionnement-en-electricite-sur-et-abordable-oui-la-loi-pour-lelectricite>

Loi sur l'électricité NON : <https://loielectricite-non.ch/>

Interview HOCH2.TV avec Elias Vogt, „Freie Landschaft Schweiz“

<https://hoch2.tv/sendung/240215-polit-talk-vogt/>

Association „Paysage libre Suisse“ : <https://www.paysage-libre.ch/news/>

Pénurie d'électricité en Suisse ? Non, mais... C'est du n'importe quoi! (par „Debout la Suisse“) : www.kla.tv/23852

Prise de position de l'Association des fournisseurs d'électricité d'Argovie (VAS)

<https://www.vas.ch/mantelerlass>

Loi sur l'électricité : un monstre de bureaucratie et de subventions

<https://hoch2.tv/sendung/240502-politik-schoop/>

Cela pourrait aussi vous intéresser:

#PolitiqueSuisse - www.kla.tv/PolitiqueSuisse

#InitiativesPopulairesSuisses - Initiatives populaires suisses - www.kla.tv/InitiativesPopulairesSuisses

#Suisse - www.kla.tv/Suisse

#Politique - www.kla.tv/Politique

#Environnement - www.kla.tv/Environnement

#CriseEnergetique - Crise énergétique - www.kla.tv/CriseEnergetique

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- peu entendu, du peuple pour le peuple...
- des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence:  *Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.